

**Département  
Des ARDENNES**

=====  
**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

-----  
**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44**

-----  
**EFFECTIF LEGAL : 44**

-----  
**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 15.11.2023  
Convocation faite  
Le 31.10.2023**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

-----  
**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

-----  
**Séance du 07 novembre 2023**  
-----

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX (à partir du point n°2023-11-181), Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, M<sup>mes</sup> Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2023-11-181 et à partir du point n°2023-11-183), M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Pascal GILLAUX (jusqu'au au point n°2023-11-180), M<sup>mes</sup> Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), MM. Eric GUERINY, Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX), M<sup>mes</sup> Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2023-11-180 et au point n°2023-11-182), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M<sup>mes</sup> Laure BARBE (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

**Délibération  
N°2023-11-189**

**Retour sur la délibération  
n°2023-06-094  
du 07 juin 2023 :  
Demande de subvention au  
titre du programme LEADER  
pour la conception de deux  
salles d'escape game à  
CHARLEMONT, Citadelle de  
GIVET**

Vu la délibération n°2023-06-094 du 07 juin 2023 approuvant le principe d'une demande de subvention au titre du programme LEADER pour la création de deux salles d'escape game à CHARLEMONT, Citadelle de GIVET,

Considérant la nécessité de délibérer à nouveau sur le plan de financement du projet, ce dernier s'étant étoffé et ainsi affiné,

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances, à l'unanimité, réunie le 06 novembre 2023,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* **approuve** le nouveau plan de financement du projet de création de deux salles d'escape game à CHARLEMONT, Citadelle de GIVET, en vue de le transmettre au Parc Naturel Régional des Ardennes, comme suit :

Dépenses	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Recettes	Montant HT
Maitrise d'œuvre	CCARM	0,00 €	0,00 €	LEADER	73 173,03 €
Travaux menuiserie	Lempereur	49 253,28 €	59 103,94 €	Autofinancement	43 108,84 €
Travaux peinture	Laurent	14 998,61 €	17 998,33 €	---	---
Electricité	SCGTE Salmon	12 079,98 €	14 495,98 €	---	---
Aménagement intérieur	By Cedric Martin	39 950,00 €	39 950,00 €	---	---
<b>TOTAL</b>		<b>116 281,87 €</b>	<b>131 548,25 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>116 281,87 €</b>
Le montant de subvention retient le montant de travaux de menuiseries à 47 304,27 € HT soit un montant total HT établi à 114 332,86 €.					

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

